



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Congres-de-l-union-Pacifiste-de>

Bloc-Notes

Congrès de l'union Pacifiste de France

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1976 - N° 741 - décembre 1976 -

Date de mise en ligne : jeudi 13 mars 2008

Date de parution : décembre 1976

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Comme nous l'avions annoncé, l'U.P.F. a tenu son Congrès annuel. Nous avons reçu à cette occasion une « proposition de loi pour le désarmement unilatéral de la France ».

Dans l'exposé des motifs, l'U.P.F. y rappelle que « la moitié des ingénieurs du monde travaillent pour les armements et plus de 100 millions d'hommes vivent des industries de guerre ». Et « qu'au cours de l'histoire, toutes les courses aux armements ont conduit à la guerre ». L'U.P.F. estime que « La France peut et doit prendre l'initiative capable de désamorcer le désarmement mondial », alors que « les industries de guerre représentent un secteur considérable de notre économie et permettent d'équilibrer notre balance commerciale ».

La proposition de loi compte neuf articles ¹ sont demandés :

- La dissolution de l'armée, la destruction de tous les engins de guerre.
- L'arrêt de toute fabrication d'armements.
- La reconversion des industries de guerre en industries de paix.
- Les salaires et appointements garantis aux employés des industries en cours de reconversion.
- La répartition des crédits armements aux économiquement faibles, écoles, hôpitaux...
- Le secours aux pays sous-développés.
- Le contrôle international d'un désarmement effectif.
- Une Fédération des Nations désarmées.

Cette proposition de loi a inspiré notre camarade P. Cevonol le texte ci-dessous.